



**AU CONSEIL COMMUNAL
DE ET A
1659 ROUGEMONT**

Rougemont, le 05 septembre 2016
N. réf : 100.101.01.01/JL/fa

Préavis N° 14/2016

ARRETE COMMUNAL D'IMPOSITION 2017
--

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

1. OBJET DU PRÉAVIS

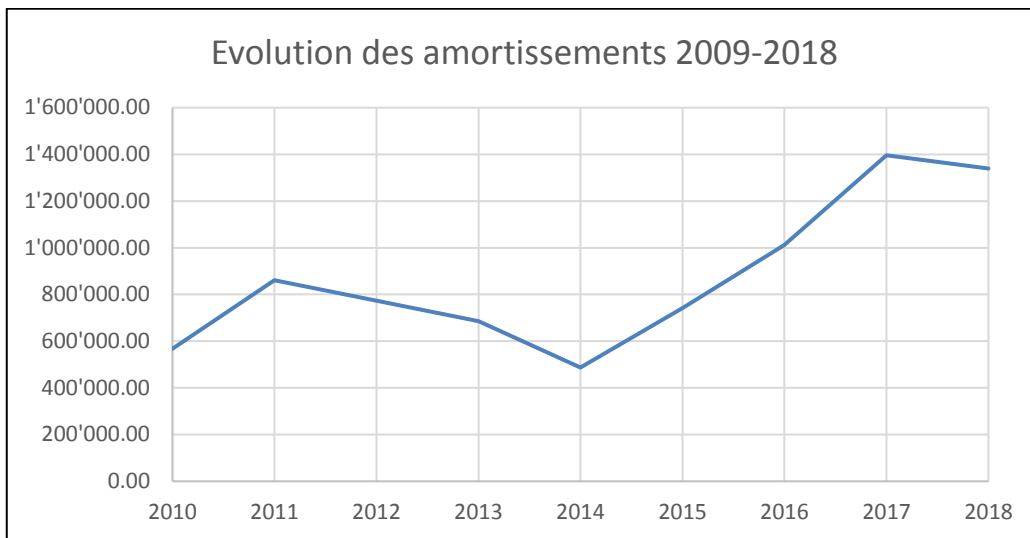
Conformément aux dispositions de l'article 33, de la loi du 5 décembre 1956 sur les impôts communaux et de l'article 17 al. 4, du règlement du Conseil communal de Rougemont, la Municipalité vous présente un nouvel arrêté d'imposition pour l'année 2017.

2. PROPOSITION

L'année dernière, La Municipalité avait proposé au Conseil communal une augmentation de 5 points d'impôt en raison, notamment, de la participation de notre commune à l'assainissement de la société BDG. Cette proposition avait été refusée par votre autorité et les impôts maintenus à 69 points.

Force est de constater que l'exercice 2015 s'est soldé par un déficit de CHF 218'857.95. Or, la Municipalité a plusieurs fois informé votre Conseil qu'en cas de déficit une hausse d'impôt serait envisagée.

D'autre part, nous vous rendons attentifs à l'évolution des amortissements selon le graphique ci-dessous.



En raison des sujets exposés ci-dessus, la Municipalité vous propose d'augmenter le point d'impôt de 69 à 74 points ce qui représente une entrée d'environ CHF 450'000.- dans les caisses communales.

3. CONCLUSIONS

Fondée sur ce qui précède, la Municipalité de Rougemont vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre la décision suivante :

Le Conseil communal de Rougemont, dans sa séance du 11 octobre 2016

- Vu** le préavis N° 14/2016
- Ouï** le rapport de la commission chargée de l'étude de cet objet
- Attendu** que cet objet a été porté à l'ordre du jour

DECIDE

- **D'approuver** l'arrêté d'imposition 2017 tel que présenté
- **De le soumettre** à la ratification du Conseil d'Etat, en vue de son entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2017.

Ainsi délibéré en séance de Municipalité, le 05 septembre 2016 pour être soumis au Conseil communal de Rougemont, le 11 octobre 2016.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à ce préavis et vous présentons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, nos salutations distinguées.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :  Le Secrétaire : 

André Reichenbach Ronick Lenoir



Annexe : *Projet d'arrêté d'imposition*

Déléguée municipale :

- M^{me} Michèle Genillard, municipale